

L'EAU, LES FRANÇAIS ET LES TERRITOIRES : PLACE A L'ACTION !
7 propositions ciblées et concrètes pour le prochain quinquennat

Paris, le 7 mars 2022 – Les entreprises de l'eau, via leur fédération professionnelle (FP2E), s'adressent aux candidats à l'élection présidentielle afin de les sensibiliser aux enjeux de l'eau en France, plus que jamais majeurs face au dérèglement climatique.

Alors que le deuxième volet du 6^e rapport du GIEC publié le 28 février dernier souligne l'interdépendance du climat, de la biodiversité et des populations humaines, qu'il alerte à nouveau sur l'urgence de prendre des mesures immédiates et plus ambitieuses pour faire face aux risques climatiques, qu'enfin il invite à mettre en œuvre des solutions alliant les connaissances scientifiques, les compétences technologiques et les savoirs locaux, la FP2E appelle à **une action plus impactante, décloisonnée et innovante dans le domaine de l'eau.**

En effet, si les constats ont été largement partagés lors des Assises de l'eau en 2019, puis du Varenne agricole de l'eau en 2022, sur la nécessité d'agir pour préserver la ressource et prévenir les risques d'inondations, **le temps est maintenant venu d'aller plus loin pour garantir aux Français un accès à l'eau sûr en toutes circonstances et pour lever l'hypothèque de l'eau pour le développement des territoires.**

Aussi, les entreprises de l'eau, qui depuis 170 ans accompagnent les collectivités territoriales pour la gestion de leurs services publics d'eau et d'assainissement, ont formulé **sept propositions visant à relever les défis stratégiques de l'adaptation au changement climatique, de la durabilité des politiques tarifaires et d'investissement, et de l'appropriation des bienfaits de l'eau par les Français.**

« Nos entreprises, plus que jamais innovantes et mobilisées pour que la France reste une référence environnementale dans le monde, appellent à donner un élan nouveau à la politique de l'eau ! Il le faut pour les Français, dont 2 sur 3 craignent de manquer d'eau, et il le faut pour les territoires dont le développement est chaque jour davantage conditionné à la question de l'eau. Nos sept propositions, illustrées de réalisations concrètes pour en montrer l'applicabilité immédiate, ont toutes la capacité de faire la différence : pour la préservation de la ressource, pour la durabilité des territoires, pour le bien-être des plus démunis, pour l'attractivité touristique du littoral, ... » affirme Maximilien PELLEGRINI, Président de la FP2E.

Parmi ces propositions, plusieurs font référence à l'innovation, complémentaire des solutions fondées sur la Nature et indispensable face à certains enjeux, et qu'une partie des collectivités territoriales mettent d'ores et déjà en œuvre avec les entreprises :

- C'est le cas du recours aux eaux alternatives (réutilisation des eaux usées traitées, recharge de nappes), trop peu développé en France pour pallier les tensions sur la ressource. Or son potentiel est véritable : **passer au cours du quinquennat de 1% d'eaux usées traitées réutilisées à 10%**, au niveau de l'Italie et de l'Espagne, couvrirait une bonne partie des effets du changement climatique sur les ressources utilisées en agriculture.
- C'est aussi le cas de la **production de ressources vertes (biogaz, nutriments, bioplastiques, phosphore...)** à partir du traitement des eaux usées, qui permet aux services d'assainissement de davantage contribuer à l'économie circulaire et à durabilité des territoires.

- Autre recours pertinent à l'innovation, pour contribuer à faire face aux nombreux **enjeux du littoral français**, par exemple, l'hétérogénéité de la qualité des eaux de baignade, élément clé de l'attractivité touristique et de la préservation des milieux.

Par ailleurs, la Profession appelle les candidats à l'élection présidentielle à promouvoir une politique sociale de l'eau universelle, ciblée et efficace, notamment par **un meilleur accès à l'eau aux personnes non raccordées**. La crise sanitaire a mis en lumière cet enjeu, et la transposition d'ici 2023 de la directive eau potable révisée l'inscrit à l'agenda de la France.

Enfin, les entreprises de l'eau appellent à donner aux élus les moyens de fonder durablement leurs politiques d'investissement et de tarification. Elles invitent à apporter **une dimension nouvelle à l'Observatoire des services publics d'eau, pour en faire un outil de pilotage encore plus structurant de la politique locale de l'eau, au service des élus locaux**. Il s'agit en priorité de rénover la comparaison du rapport coût/qualité en intégrant les nouveaux enjeux climatiques, mais aussi d'atteindre un remplissage exhaustif de tous les indicateurs.

« Les services publics d'eau et d'assainissement et leur gestion par nos entreprises sont sources de formidables externalités positives dont nous devons prendre conscience, que ce soit sur l'emploi, l'inclusion, les compétences, l'attractivité touristique, la souveraineté alimentaire, la biodiversité... autant de critères à intégrer dans une comparaison renouvelée du rapport coût/qualité et autant de raisons supplémentaires d'amener toujours plus loin l'excellence française dans le domaine de l'eau. » explique Tristan MATHIEU, Délégué général de la FP2E.

A propos de la FP2E : elle regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. En cohérence avec sa Raison d'être, l'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, ONGs, journalistes), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau, en particulier les enjeux émergents au plan sanitaire et de l'adaptation au changement climatique.

Contacts média

Aurélien Flaugnatti – aurelien.flaugnatti@confluence.fr – 01 40 07 02 05

Agathe Le Bars – agathe.lebars@taddeo.fr - 06 73 12 28 24

Anne Dujardin - anne.dujardin@fp2e.org – 01 53 70 13 42